

Nombre de Conseillers :

- en exercice.....33
- présents.....25
- absents.....08
- votants.....32
- procurations.....07

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa :

télétransmission en Préfecture le :

**27 SEP. 2023**

publication en ligne le :

**27 SEP. 2023**

DAVIET Roland, Maire.

Le 19 septembre 2023 à 18h00, le Conseil Municipal d'Epagny Metz-Tessy, dûment convoqué le 12 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle d'animation, sise 15 rue de la Grenette, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Maire d'Epagny Metz-Tessy.

PRÉSENTS : Tous les Conseillers sauf M. Jean-Louis ANGELLOZ-NICOUD, Mme Laurence BACINO, M. Jean-Philippe BOIS, Mme Marie-Thérèse BOUKOUYA, Mme Célia DE LA CHAPELLE, Mme Emmanuelle CUVEILLIER, M. Adrien GUILMAIN et Mme Corinne MASSE, absents et excusés.

M. Jean-Louis ANGELLOZ-NICOUD a donné procuration à Mme Brigitte REBOUILLAT.

Mme Laurence BACINO a donné procuration à Mme Nathalie BERTHET-BONGAY.

M. Jean-Philippe BOIS a donné procuration à M. Lucien LAVOREL.

Mme Marie-Thérèse BOUKOUYA a donné procuration à Mme Martine COUTAZ.

Mme Emmanuelle CUVEILLIER a donné procuration à Mme Juliette LAZZERINI.

M. Adrien GUILMAIN a donné procuration à M. Joseph PELLARIN.

Mme Corinne MASSE a donné procuration à M. Jean-Philippe BRITON.

Mme Sylvie CATALANO a été désignée secrétaire de séance.

**- O B J E T -**

**2023 / 85      Adaptation du tableau des emplois :**

*Monsieur le Maire expose ;*

Les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

**VU** le code général de la fonction publique, notamment son article L 313-1 ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de maintenir un service public de qualité ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :

**DE SE PRONONCER FAVORABLEMENT SUR LA CRÉATION** des postes dont le détail figure en annexe.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sont inscrits au budget.

Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,



Roland DAVIET.

Le secrétaire de séance,



Sylvie CATALANO.

**CRÉATION DE POSTES**

Il est proposé de créer les emplois permanents suivants :

<b>Filière</b>	<b>Grade</b>	<b>Nb</b>	<b>Temps de travail</b>	<b>Date d'effet</b>	<b>Observations</b>
Médico- sociale	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	1	Temps complet	01/09/2023	Remplacement d'un agent en disponibilité sur un grade différent
Administratif	Attaché principal	1	Temps complet	01/01/2024	Avancement de grade